



Bienvenue dans le bulletin 46 d'AGRINFO UPDATE. Ce bulletin reprend la proposition de la Commission européenne visant à rendre l'économie de l'UE plus compétitive par la simplification des règles récentes en matière de rapports sur le développement durable et du devoir de diligence, ainsi que de la publication de la Vision de la Commission pour l'agriculture et l'alimentation. Parmi les règlements récemment publiés figurent des règles plus strictes pour les matériaux en plastique entrant en contact avec les aliments, des modifications de la liste des organismes nuisibles interdits et l'approbation du vin biologique désalcoolisé. L'UE a également modifié la liste des pays autorisés à exporter certains produits animaux, changé la fréquence des contrôles à l'importation de certaines plantes, autorisé et réautorisé plusieurs additifs pour l'alimentation animale et étendu la liste des sources de vitamine D pouvant être utilisées dans les compléments alimentaires. Nous donnons également un aperçu des récentes notifications RASFF et des cas d'importations non conformes à la législation de l'UE.

AGRINFO fournit un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'UE ayant un impact potentiel sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site web à l'adresse [agrinfo.eu/fr](https://agrinfo.eu/fr), où nous présentons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des recommandations de mesures à prendre par les entreprises ou les autorités pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, bénéficiaires du programme, peuvent nous contacter via le service [Posez une question](#) à AGRINFO\*.

## NOUVEAUTÉS

### Règlements ou politiques en développement



#### Durabilité/devoir de diligence

La Commission européenne lance un réexamen des :

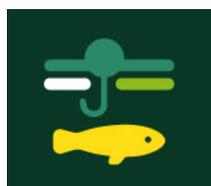
- [Directive sur le devoir de diligence](#) (CS3D)
- [Directive sur l'établissement des rapports sur la durabilité des entreprises](#) (CSRD)



#### Politique agricole commune

La Commission européenne présente sa vision de l'agriculture et de l'alimentation pour 2025-2029

[Lire](#)



#### Politique commune de la pêche

Accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'UE et la Côte d'Ivoire - attribution des possibilités de pêche

[Lire](#)

## Nouveaux règlements entrant en vigueur et dates d'application



### Contrôles de la sécurité sanitaire des aliments

La Commission européenne met à jour la liste des pays qui peuvent exporter des produits animaux vers l'UE. Pays concernés : Arménie, Belize, Brésil, Costa Rica, Cuba, Honduras, Kazakhstan, Nigeria, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie. Applicable à partir du **16 mars 2025**

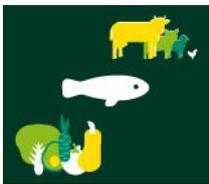
[Lire](#)



### Contrôles phytosanitaires

L'UE met à jour les taux de fréquence des contrôles à l'importation de certains végétaux. Applicable à partir du **1er mars 2025**

[Lire](#)



### Emballage

L'UE renforce les règles relatives à la pureté des matériaux plastiques destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. Applicable à partir du **16 mars 2025**

[Lire](#)



### Organismes nuisibles prioritaires

L'UE retire la teigne du museau (*Leucinodes pseudorbonalis*) de la liste des organismes nuisibles interdits. Applicable à partir du **16 mars 2025**

[Lire](#)



### Production biologique

L'UE approuve la production de vin désalcoolisé biologique. Applicable à partir du **18 mars 2025**

[Lire](#)



### Étiquetage/allégations de santé

L'UE rejette l'allégation de réduction du poids corporel de l'Appethyl®. Applicable à partir du **13 mars 2025**

[Lire](#)



### Compléments alimentaires

L'UE inscrit le calcidiol monohydraté comme source de vitamine D autorisée dans les compléments alimentaires. Applicable à partir du **16 mars 2025**

[Lire](#)



### Additifs pour l'alimentation animale

L'UE autorise et réautorise certains additifs pour l'alimentation animale

[Lire](#)



### Tarifs et quotas

L'UE abaisse les droits de douane sur le riz décortiqué à 30 €/tonne.  
Applicable à partir du **7 mars 2025**

[Lire](#)

## Rapports



### Contrôles officiels

43 pays partenaires de l'AGRINFO ont reçu des notifications RASFF en février 2025

[Lire](#)



### Contrôles de la sécurité alimentaire

Dernier rapport de l'UE concernant les denrées alimentaires jugées non conformes à la législation communautaire

[Lire](#)

\*Le service ASK AGRINFO est disponible pour les abonnés travaillant pour les autorités publiques, les associations sectorielles ou les organisations d'agriculteurs dans les [pays cibles](#) d'AGRINFO.



*Le programme AGRINFO est mis en œuvre par le COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.*

*AGRINFO vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit des résumés clairs aux partenaires commerciaux des pays à revenu faible et intermédiaire sur le "quoi, pourquoi et quand" des changements récents et à venir, ainsi que sur les actions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.*

> [S'abonner aux mises à jour de l'AGRINFO](#) <